

son éternelle dépendance par rapport à elle. Il faudrait un gouvernement révolutionnaire pour faire cesser cette relation privilégiée. Mais qui souhaite cela au Canada?

Enfin, les Canadiens préféreront toujours commercer avec les Américains plutôt qu'avec d'autres en raison des facteurs mentionnés plus haut mais aussi tout simplement parce que cela leur est plus aisé: la proximité géographique atténue les coûts de transport des marchandises sans compter qu'Américains et Canadiens se situent spontanément sur la même longueur d'ondes.

Dans ces conditions, comment les gouvernements n'auront-ils pas tout naturellement tendance à entretenir une relation privilégiée? Washington a pu refuser d'exempter le Canada d'une surtaxe aux importations en 1971. Le Canada aura pu diminuer ses exportations de pétrole, augmenter le prix du gaz naturel, créer une agence de tamisage des investissements, contrôler un tant soit peu l'invasion de la télévision américaine. Toutes ces mesures sont suivies d'aménagements tels qu'elles apparaissent bientôt comme l'exception qui confirme la règle. Ainsi, au moment même où on réglemente les investissements, les diplomates canadiens en poste aux États-Unis s'emploient à venir en aide aux compagnies américaines qui ont à subir le test. Comment croire que les aspects les plus nationalistes de notre politique énergétique ne connaîtront pas le même sort?

Sans doute, à la suite d'un certain nombre de différends, ont est devenu plus méfiant de part et d'autre. Mais cette méfiance est demeurée localisée et plutôt mineure si on la compare à celle qui accompagne généralement les relations avec les autres États. Il était donc bien prématuré de parler de la fin des relations privilégiées, comme on le faisait entre 1972 et 1975.

Ce qu'on peut prévoir toutefois pour les années quatre-vingt, c'est la fin des relations politiques simples, d'État à État, de fonctionnaires à fonctionnaires. Un certain type de diplomatie tranquille, qui a fait le bonheur des agents du ministère des Affaires extérieures et du département d'État formant souvent une sorte de club amical, est en voie de disparaître. Je ne veux pas dire que la diplomatie canado-américaine deviendra nécessairement plus bruyante. Mais elle se poursuivra sûrement de façon plus complexe dans les années à venir. Car on a pris conscience à Ottawa et à Washington de transformations politiques à l'intérieur de chaque pays qui ont tendance à compliquer l'élaboration de la politique étrangère. Ce sont, aux États-Unis, l'accroissement des pouvoirs du Congrès (ou tout au moins une plus grande sensibilité du Congrès aux affaires extérieures) et, au Canada, le rôle accru des provinces (ou du moins la volonté de quelques provinces de jouer un rôle plus important) en matières internationales.

La diplomatie du lobby

Il serait erroné de dire que la politique étrangère des États-Unis s'élabore au Congrès. Bien sûr, les législateurs américains sont devenus